



Baliser en ville

Légende des images : L'équipe de baliseurs au travail. - Balisage devant le parc de l'Ermitage au Bouscat, en face du gîte jacquaire. - -

Ce matin du 5 octobre, je retrouve nos compères Michel Lapeyrère et Mickaël Vallade, référents de la voie de Tours en particulier pour sa branche Médoc-Estuaire.

Accompagnés d'un membre de la commission itinérance du Département, qui nous donnera les éléments de droit (là où l'on peut poser les balises ou pas), ils vont me montrer leur travail de balisage entre le centre de Bruges et notre refuge.

La matinée est belle et chaude, et c'est un plaisir de parcourir ces quelques kilomètres en se mettant dans la peau du pèlerin qui ne sait pas où aller. Nous repérons les endroits possibles pour coller les adhésifs aux normes fournis par le département, ainsi que les endroits où il faut mettre des croix pour que nos pèlerins ne s'égarer pas sur des chemins de traverse inopportuns qui deviendront vite des chemins de croix.

Mine de rien, être à 4 permet de discuter pour faire des choix, et tout ceci nous amène à midi sans que l'on s'en rende compte. Il faudra revenir pour s'occuper de la portion refuge-barrière du Médoc. Ce fut très intéressant d'observer les différents moyens antérieurs utilisés pour guider nos pèlerins : plaques de bois peintes à la main par Jacques Opic il y a quelques années, plaques métalliques vissées proposées par le CD il y a tout aussi longtemps, et maintenant, balises adhésives ou en plastique préformé aux normes européennes, sans compter les clous jacquaires en bronze posés au sol par la mairie du Bouscat.

Bravo à la commission chemins pour le travail accompli, grâce à eux, le pèlerin ne sortira pas du droit chemin.

Sonia



